



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ILLE SUR TET  
SEANCE DU 11 MARS 2021**

**Date de convocation :**

04/03/2021

L'an deux mille vingt et un et le onze mars à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 28

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Armande IGLESIAS, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Jade SAVOYE, Yasmine SEBAHOU, Mélissa OBBIH, Danielle POUDADE, Georges LLOBET, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERISSON, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Françoise CRISTOFOL (pouvoir à Claude AYMERICH), Denis OLIVE (pouvoir à William BURGHOFFER), Daniel RENOLLEAU (pouvoir à Jean-Philippe LECOINNET).

Absents : Damien OTON.

Mlle Jade SAVOYE a été désignée comme secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2021/19 : SUBVENTIONS POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE L'HOSPICE  
SONDAGES COMPLEMENTAIRES EN POLYCHROMIE DANS LA CHAPELLE SAINT-JACQUES**

Le Maire rappelle les délibérations du 23 mai 2019 qui actaient la réalisation de la restauration de l'Hospice, **édifice classé au titre des monuments historiques**. Les entreprises viennent d'être désignées, la tranche ferme comme la tranche conditionnelle 1 vont pouvoir débuter, elles concernent la rénovation de la chapelle de l'Hospice.

Vu l'autorisation de travaux N° 066 088 20 C 0002 du 02/11/2020, relative à l'Hospice Saint-Jacques, obtenue par le Pôle patrimoines et architecture, service conservation régionale des Monuments Historiques,

Vu les prescriptions et observations faites dans cette autorisation de travaux,

Il est nécessaire de faire dès le début des travaux de maçonnerie, des sondages complémentaires en polychromie dans la chapelle Saint-Jacques. Dans un souci de cohérence scientifique, technique et économique, ces études doivent être réalisées durant la tranche ferme.

La commune sollicite donc une subvention à la DRAC Occitanie et au Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales pour la réalisation de ces sondages.

Une consultation a été lancée, après rédaction d'un cahier des charges par le cabinet d'architecture, en accord avec la DRAC Occitanie. L'offre la mieux disante est celle de Bio Restauro pour un montant de 9 780 € TTC.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

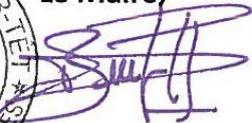
**APPROUVE** la réalisation des sondages en polychromie, pour un montant de 9 780 € TTC.

**VALIDE** le plan de financement suivant :

DRAC OCCITANIE	50 %	4 890 € TTC
Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	25 %	2 445 € TTC
Autofinancement	25 %	2 445 € TTC

**AUTORISE** le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME  
Fait à Ille sur Tet, le 11 mars 2021

 **Le Maire,**  
  
**William BURGHOFFER**